



Durcisseur de Sulfurglas

SECTION 1: IDENTIFICATION

Identificateur du produit	Durcisseur de Sulfurglas
Autres moyens d'identification	durcisseur époxyde
Famille du produit	amine
Usage recommandé	Mélangé avec un autre composant pour former une membrane résistant à la corrosion.
Restrictions d'utilisation	Inconnu.
Identificateur du fabricant/fournisseur	The Stebbins Engineering and Manufacturing Company, 363 Eastern Boulevard, Watertown, NY, 13601, (315) 782-3000, www.stebbinseng.com
Numéro de téléphone d'urgence	Chemtrec - En Amérique du Nord, 1-800-424-9300, 24 hours Stebbins 24 Heures Contact-, 1-315-788-6624
Numéro de la FDS	040
Date de préparation	le 22 septembre, 2015

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Toxicité aiguë (orale) - catégorie 4; Toxicité aiguë (cutanée) - catégorie 4; Toxicité aiguë (inhalation) - catégorie 4; Corrosion cutanée - catégorie 1B; Lésions oculaires graves - catégorie 1; Sensibilisation cutanée - catégorie 1; Toxicité pour la reproduction - catégorie 2; Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique - catégorie 3; Dangers à long-terme pour le milieu aquatique - catégorie 3

Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement :
Danger

Mention(s) de(s) danger(s) :

H302 + H312 Nocif en cas d'ingestion ou de contact cutané.
H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.
H360 Peut nuire au fœtus.
H361 Susceptible de nuire à la fertilité.
H412 Nocif pour les organismes aquatiques; entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseil(s) de prudence :

Identificateur du produit : Durcisseur de Sulfurglas - Ver. 5
Date de préparation : le 22 septembre, 2015
Date de la plus récente version révisée : le 30 juin, 2023

FDS No. : 040

Page 01 de 12

Prévention :

- P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P260 Ne pas respirer les poussières, les fumées, le gaz, les brouillards, les vapeurs ou les aérosols.
P264 Se laver soigneusement les mains et la peau après avoir manipulé.
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. un appareil de protection respiratoire à épuration d'air approuvé NIOSH et muni d'une cartouche contre les vapeurs organiques

Intervention :

- P301 + P330 + P331 EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir.
P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau.
P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.
P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.
P304 + P340 EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P308 + P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

Stockage :

- P403 + P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Élimination :

- P501 Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

Autres dangers

- Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette :
Triéthylènetétramine 112-24-3
Peut poser un danger pour la santé dans des espaces confinés.
Dangereux pour l'environnement.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Mélange :

Nom chimique	Numéro de CAS	%	Autres identificateurs	Autres noms
mélange triéthylènetétramine	90640-67-8	97 - 99%	TETA	Durcisseur polyamine
mélange tétraéthylènepentamine	112-57-2	0.5 - 1.5%	TEPA	Durcisseur époxy
aminoéthyléthanolamine	111-41-1	0.5 - 1.5%	AEEA	Tensioactif

Notes

Polyamine cycloaliphatique modifiée

****Cet ingrédient est un composant du mélange complexe.**

Concentrations sont exprimées en % poids/poids.

L'identité chimique spécifique et/ou le pourcentage exact (concentration) de la composition peuvent être retenus en tant que secret commercial.

Identificateur du produit : Durcisseur de Sulfurglas - Ver. 5

FDS No. : 040

Date de préparation : le 22 septembre, 2015

Date de la plus récente version révisée : le 30 juin, 2023

Page 02 de 12

SECTION 4: PREMIERS SOINS

Mesures de premiers soins

Inhalation

Prendre des précautions afin d'assurer sa propre sécurité avant de tenter un sauvetage (p. ex. porter l'équipement de protection approprié). Enlever la source d'exposition ou déplacer à l'air frais. Si la respiration est difficile, le personnel qualifié devrait administrer de l'oxygène d'urgence si un Centre antipoison ou un médecin recommande de le faire. Si la respiration est interrompue, le personnel qualifié devrait commencer à donner la respiration artificielle. Si le cœur s'arrête, une personne spécialement formée devrait commencer la réanimation cardio-respiratoire (RCR) ou la défibrillation externe automatisée (DEA).

Contact avec la peau

Retirer les vêtements, les chaussures et les articles de cuir (p. ex. bracelets de montre, ceintures) contaminés. Rincer doucement et en profondeur à l'eau tiède avec un savon doux pendant 5 minutes. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée, demander un avis médical ou consulter un médecin. Laver les vêtements, les chaussures et les articles de cuir.

Contact avec les yeux

Éviter le contact direct. Porter des gants de protection contre les agents chimiques si nécessaire. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Il est possible d'utiliser une solution saline neutre dès qu'elle est accessible. NE PAS INTERROMPRE LE RINÇAGE. Au besoin, poursuivre le rinçage pendant le transport vers l'hôpital.

Ingestion

En cas de vomissement spontané, s'étendre sur le côté dans une position de récupération. Se rincer la bouche à nouveau avec de l'eau. Ne jamais rien administrer par la bouche à la personne qui est en train de perdre conscience, est inconsciente ou a des convulsions. Ne pas faire vomir. Appeler immédiatement un Centre antipoison ou un médecin.

Commentaires sur les premiers soins

En cas d'exposition prouvée ou suspectée, demander un avis médical ou consulter un médecin. Certaines des mesures de premiers soins recommandées exigent une formation avancée en secourisme.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Chez les personnes sensibilisées, l'exposition à une très petite quantité de produit peut causer des symptômes qui comprennent un sifflement, une difficulté respiratoire, des éternuements et un écoulement ou une congestion nasale. Peut causer la mort. Les symptômes peuvent se manifester immédiatement après l'exposition ou des heures plus tard. Des expositions répétées vont aggraver la réaction. Danger d'aspiration. En cas d'ingestion : peut être introduit dans les poumons s'il est avalé ou vomi, ce qui cause de graves dommages aux poumons. Peut entraîner la mort.

Prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Organes cibles

Yeux, peau, système respiratoire, foie, reins, système nerveux.

Instructions particulières

Sans objet.

Problèmes de santé aggravés par une exposition au produit

Asthme, troubles des yeux, troubles du rein, troubles du foie, troubles respiratoires, allergies cutanées.

SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés

Non combustible. Utiliser un agent extincteur approprié à l'incendie environnant. Utiliser de l'eau pour refroidir les récipients exposés au feu qui ne fuient pas.

Petit feu : Dioxyde de carbone, poudre chimique sèche, mousse extinctrice appropriée, eau pulvérisée ou brouillard d'eau.

Identificateur du produit : Durcisseur de Sulfurglas - Ver. 5

FDS No. : 040

Date de préparation : le 22 septembre, 2015

Date de la plus récente version révisée : le 30 juin, 2023

Page 03 de 12

Grand feu : Dioxyde de carbone, poudre chimique sèche, mousse extinctrice appropriée, eau pulvérisée ou brouillard d'eau.

Agents extincteurs inappropriés

Ne pas utiliser de jet d'eau. L'utilisation d'un flux lourd d'eau peut étaler le feu.

Dangers spécifiques du produit

Examiner la Section 10 (Stabilité et réactivité) pour obtenir des renseignements supplémentaires.

Durant un incendie, les matières dangereuses suivantes peuvent être produites : produits chimiques corrosifs; monoxyde de carbone très toxique et dioxyde de carbone; oxydes de nitrogènes corrosifs et comburants; ammoniac corrosif et inflammable.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Évacuer le secteur. Approcher l'incendie en amont afin d'éviter les vapeurs ou les gaz dangereux.

Rabattre les vapeurs ou les gaz avec de l'eau pulvérisée ou un fin brouillard d'eau.

Endiguer et recueillir l'eau contaminée afin de l'éliminer de façon appropriée.

Refroidir le récipient de stockage avec de l'eau, s'il est exposé au feu.

Les pompiers peuvent entrer dans la zone s'ils portent un APRA à pression positive et une tenue de feu complète.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Services d'interventions d'urgence : évacuer les lieux immédiatement. Isoler la zone de danger. Ne pas laisser entrer le personnel superflu ou non protégé. Évacuer les endroits qui se trouvent dans la direction du vent. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter un équipement de protection approprié. Augmenter la ventilation de la zone ou déplacer le récipient non étanche vers une zone bien aérée et sécuritaire.

Précautions relatives à l'environnement

Il est bon de prévenir des rejets dans l'environnement. Si le déversement se produit dans un bâtiment, empêcher le produit d'entrer dans les drains, les systèmes de ventilation et les espaces clos.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Fuites et déversements mineurs :

Colmater ou réduire la fuite s'il est sécuritaire de le faire. Contenir et absorber le déversement avec un absorbant qui ne réagit pas avec le produit déversé. Placer l'absorbant utilisé dans des récipients appropriés scellés et étiquetés en vue de leur élimination. L'absorbant contaminé présente le même risque que le produit déversé.

Fuites ou déversements importants :

Endiguer le produit déversé afin de prévenir le ruissellement. Contenir et absorber le déversement avec un absorbant qui ne réagit pas avec le produit déversé. Obtenir l'avis d'un expert avant de traiter le produit déversé avec d'autres produits chimiques afin de réduire les risques. Entreposer le produit récupéré dans des récipients appropriés ayant les caractéristiques suivantes : couverts, résistants à la corrosion. Contacter les services d'urgence et le fabricant/distributeur pour directives.

Autres informations

Signaler les déversements aux autorités locales en matière de santé et de sécurité et à celles chargées de la protection de l'environnement, le cas échéant.

SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Se procurer les instructions avant utilisation. Éviter de respirer ce produit. Éviter le contact cutané répété ou prolongé. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. N'utiliser qu'aux endroits où la ventilation est adéquate.

Garder les récipients bien fermés s'ils sont inutilisés ou vides. NE PAS manger, boire ou stocker de la nourriture sur les lieux de travail. Bien se laver les mains après avoir manipulé ce produit et avant de manger, d'utiliser les toilettes ou de

Identificateur du produit : Durcisseur de Sulfurglas - Ver. 5

FDS No. : 040

Date de préparation : le 22 septembre, 2015

Date de la plus récente
version révisée : le 30 juin, 2023

Page 04 de 12

quitter le lieu de travail.

Conditions de sûreté en matière de stockage

Stocker dans une zone ayant les caractéristiques suivantes : ventilé, frais, isolé des matériaux incompatibles (voir la Section 10 : Stabilité et réactivité).

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Nom chimique	ACGIH TLV®		OSHA PEL		AIHA WEEL	
	TWA	STEL	TWA	Ceiling	8-hr TWA	TWA
	1 ppm Peau				6 mg/m3 Peau	

ACGIH® = American Conference of Governmental Industrial Hygienists. TLV® = Valeur limite d'exposition. OSHA = Occupational Safety and Health Administration des États-Unis. PEL = Limite d'exposition admissible. AIHA® = AIHA® Guideline Foundation. WEEL® = Valeur limite d'exposition environnementale en milieu de travail. TWA = Moyenne pondérée dans le temps. STEL = Limite d'exposition de courte durée.

Contrôles d'ingénierie appropriés

Utiliser une enceinte avec système de ventilation par aspiration à la source, le cas échéant, pour contrôler la quantité de produit dans l'air. Évacuer directement à l'extérieur, en prenant toutes les précautions nécessaires pour protéger l'environnement. Prévoir une douche oculaire dans la zone de travail, s'il existe des risques de contact ou d'éclaboussures.

Mesures de protection individuelle

Protection des yeux et du visage

Porter des lunettes de sécurité approuvées.

Lorsqu'il existe un risque d'exposition des yeux au liquide, à la vapeur ou au brouillard, porter des lunettes de sécurité.

Protection de la peau

Porter des vêtements de protection contre les produits chimiques (p. ex. gants, tabliers, bottes).

Mesures d'hygiène se laver les mains avant les pauses et à la fin d'une journée de travail. Lors de l'utilisation, ne pas manger ni boire. Ne pas fumer pendant l'utilisation.

Les matériaux convenables sont les suivants : caoutchouc de butyle, caoutchouc naturel, polychloroprène, caoutchouc de nitrile.

Protection des voies respiratoires

Habituellement non requis si le produit est utilisé selon les directives. Porter un appareil de protection respiratoire à épurateur d'air approuvé NIOSH et muni d'une cartouche contre les vapeurs organiques.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriétés physiques et chimiques de base

Apparence	Ambre claire. La couleur devient plus foncée à l'exposition à .. Dimension des particules: Sans objet
Odeur	Poisseuse
Seuil olfactif	Pas disponible
pH	11.5 (100% solution)
Point de fusion/Point de congélation	Pas disponible (fusion); -31 °F (-35 °C) (congélation)
Point d'ébullition/Point initial	>= 530 °F (277 °C)
Plage d'ébullition	Sans objet
Point d'éclair	>= 298 °F (148 °C)

Identificateur du produit : Durcisseur de Sulfurglas - Ver. 5

FDS No. : 040

Date de préparation : le 22 septembre, 2015

Date de la plus récente version révisée : le 30 juin, 2023

Page 05 de 12

Taux d'évaporation	Pas disponible
Inflammabilité (solides et gaz)	Sans objet
Limites supérieures/inférieures d'Inflammabilité ou d'Explosibilité	9.5% (supérieure); 1% (inférieure)
Tension de vapeur	< 0.01 kPa (0.08 mm Hg)
Densité de vapeur	5.0
Densité relative (eau = 1)	~ 0.98 à 68 °F (20 °C)
Solubilité	Soluble. dans l'eau; Pas disponible (dans d'autres liquides)
Coefficient de partage n-octanol/eau	Pas disponible
Température d'auto-inflammation	561 °F (294 °C)
Température de décomposition	>= 530 °F (277 °C)
Viscosité	Pas disponible (cinématique); 20 - 23 mPa.s à 77 °F (25 °C) (dynamique)
Autres informations	
État physique	Liquide
Formule moléculaire	Sans objet
Poids moléculaire	Sans objet
Densité en vrac	63.62 lb/ft ³ (1019.10 kg/m ³)
Tension superficielle	Pas disponible
Température critique	Pas disponible
Conductivité électrique	Sans objet
Tension de vapeur à 50 °C	Pas disponible
Concentration des vapeurs à saturation	Pas disponible

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

Stabilité chimique

Habituellement stable.

Risque de réactions dangereuses

Réagit en présence de : métaux, conditions acides (pH bas), conditions alcalines (pH élevé), oxydants.

Le chauffage peut dégager des gaz dangereux.

Conditions à éviter

Exposition prolongée à de hautes températures. Éviter l'exposition à long terme à des vapeurs. Matières incompatibles. Températures au-dessus de 298.0 °F (147.8 °C)

Matériaux incompatibles

Dégage une chaleur excessive au contact de : eau. Éviter: agents oxydants (p. ex. peroxydes), acides forts (p. ex. acide chlorhydrique), aldéhydes (p. ex. acétaldéhyde), alcools (p. ex. éthanol), hydrocarbures aromatiques (p. ex. toluène), cétones (p. ex. acétone), nitriles (p. ex. butyronitrile), la mousse de tourbe, vu la poussière, métaux (p. ex. aluminium).

Cuivre, alliages de cuivre (p. ex. laiton et/ou bronze).

Produits de décomposition dangereux

Produits chimiques réactifs; ammoniac corrosif et inflammable; oxygène (oxydant fort). volatile amines.

Identificateur du produit : Durcisseur de Sulfurglas - Ver. 5

FDS No. : 040

Date de préparation : le 22 septembre, 2015

Date de la plus récente version révisée : le 30 juin, 2023

Page 06 de 12

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Les renseignements présentés ci-dessous s'appliquent au produit original, à moins d'indications contraires.

Voies d'exposition probables

Inhalation; absorption par la peau; contact oculaire; ingestion.

Toxicité aiguë

Nom chimique	CL50	DL50 (orale)	DL50 (cutanée)
	Pas disponible	1,716 mg/kg (rat)	1,465 mg/kg (lapin)

CL50 (Inhalation)

L'exposition peut provoquer une irritation des voies respiratoires.

L'inhalation d'aérosols peut provoquer une irritation des muqueuses membranes.

La décomposition thermique peut entraîner la libération de gaz irritants et vapeurs.

Peut provoquer des symptômes d'allergie ou d'asthme ou difficultés en cas d'inhalation.

DL50 (Ingestion)

Triéthylènetétramine

Toxicité orale aiguë : LD50 : > 300 - 2 000 mg/kg

Espèce : rat

L'ingestion peut causer des brûlures à la gorge et de la bouche.

Risque d'aspiration élevée.

DL50 (Cutané)

Triéthylènetétramine

Toxicité cutanée aiguë : LD50 : > 1 000 - 2 000 mg/kg

Espèce : lapin

Niveaux d'absorption nocifs liés sont à l'exposition prolongée de la peau.

Les symptômes peuvent être retardés.

Nocif par contact avec la peau.

Peut provoquer une réaction allergique cutanée.

Provoque de graves brûlures cutanées.

Provoque des lésions oculaires graves.

Corrosion/Irritation cutanée

L'expérience sur les humains montre une irritation modérée à sévère. Sensibilisation de la peau: une exposition prolongée ou répétée peut irriter ou brûler la peau.

Lésions oculaires graves/Irritation oculaire

Peut irriter ou brûler les yeux. Des dommages permanents, y compris la cécité, pourraient en résulter. La vapeur irrite aussi les yeux.

Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique

Inhalation

Identificateur du produit : Durcisseur de Sulfurglas - Ver. 5

Date de préparation : le 22 septembre, 2015

Date de la plus récente version révisée : le 30 juin, 2023

FDS No. : 040

Page 07 de 12

Cause irritation sévère au nez et à la gorge.

Absorption par la peau

Peut être nocif Les symptômes peuvent comprendre des rougeurs, des éruptions cutanées, un gonflement et des démangeaisons.

Ingestion

Si de petites quantités sont avalées peut causer effets nocifs sur le foie.

Danger par aspiration

Peut être entraîné dans les poumons (aspiré) en cas d'ingestion ou de vomissement. Peut causer une lésion pulmonaire en cas d'aspiration selon les données chez l'animal ainsi que les propriétés physiques et chimiques.

Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées

À la suite d'un contact cutané et/ou en cas d'ingestion : effets nocifs sur le foie. Les tests de la fonction hépatique pourraient montrer des résultats anormaux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

L'expérience sur les humains montre de graves symptômes d'asthme ou semblables à de l'asthme (sensibilisation des voies respiratoires) dans de rares cas à la suite d'une exposition sur les lieux de travail. Chez les personnes sensibilisées, l'exposition à une très petite quantité de produit peut causer des symptômes qui comprennent un sifflement, une difficulté respiratoire, des éternuements et un écoulement ou une congestion nasale. Peut causer la mort. Les symptômes peuvent se manifester immédiatement après l'exposition ou des heures plus tard. Des expositions répétées vont aggraver la réaction. Chez les personnes sensibilisées, l'exposition à une très petite quantité de produit peut causer une réaction allergique. Les symptômes comprennent les rougeurs, les éruptions cutanées, des démangeaisons et un gonflement. Cette réaction peut se répandre des mains ou des bras au visage et au reste du corps. Des expositions répétées vont aggraver la réaction.

Cancérogénicité

Nom chimique	CIRC	ACGIH®	NTP	OSHA
	Non listée	Non désignée	Non listée	Non listée

Signification des abréviations

ACGIH® = American Conference of Governmental Industrial Hygienists.

CIRC = Centre International de Recherche sur le Cancer.

NTP = National Toxicology Program.

OSHA = Occupational Safety and Health Administration des États-Unis.

Toxicité pour la reproduction

Développement de la progéniture

Peut nuire à l'enfant en gestation.

Fonction sexuelle et la fertilité

Peut causer des effets sur les fonctions sexuelles et/ou la fertilité.

Effets sur ou via l'allaitement

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Cause de la mutagénicité pendant les tests in vitro.

Effets d'interaction

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Autres informations

Danger d'aspiration.

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Nocif pour la vie aquatique, selon les essais de toxicité aiguë. Can cause sharp increase in pH value in aquatic environments. (mélange triéthylènetétramine)

Identificateur du produit : Durcisseur de Sulfurglas - Ver. 5

FDS No. : 040

Date de préparation : le 22 septembre, 2015

Date de la plus récente version révisée : le 30 juin, 2023

Page 08 de 12

Toxicité pour les poissons : CL50 : > 100 mg/l
Temps d'exposition : 96 h
Espèce : Pimephales promelas (vairon à tête-de-boule)

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : EC50 : > 10 - 100 mg/l
Temps de pose : 48h
Espèce : Daphnia magna (puce d'eau)

Toxicité pour les algues : ErC50 : > 10 - 100 mg/l
Temps d'exposition : 72 h
Espèce : Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes).

Dangers aigus pour le milieu aquatique

Nom chimique	CL50 pour les poissons	CE50 pour les crustacés	CEr50 pour les plantes aquatiques	CEr50 pour les algues
	31.1 mg/L (Daphnia magna (puce d'eau); 48 heures)	Pas disponible		20 mg/L (Pseudokirchneriella subcapitata (algue); 72 heures; semi-statique)

Dangers à long-terme pour le milieu aquatique

Nom chimique	CSEO pour les poissons	CE50 pour les poissons	CSEO pour les crustacés	CE50 pour les crustacés
	Pas disponible	Pas disponible	1.9 mg/L (Daphnia magna (puce d'eau); 21 jours; semi-statique)	Pas disponible

Persistence et dégradation

Ne se dégrade pas rapidement, selon les mesures de demi-vie.

Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation est faible. Facteur de bio-concentration: <100.

Mobilité dans le sol

S'il y a rejet dans l'environnement, ce produit peut rapidement migrer à travers le sol.

Autres effets nocifs

Évaluation PBT et vPvB :

Cette substance/ce mélange ne contient aucun composant considéré être soit persistant, bioaccumulable et toxique (PBT), soit très persistant et très bioaccumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1 % ou plus.

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Les méthodes d'élimination

Le produit ne doit pas pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.

Ce matériel et son contenant doivent être éliminés de façon sécuritaire. Des précautions doivent être prises lors de la manipulation de conteneurs vides qui n'ont pas été nettoyés ou rincés. Les contenants vides ou les doublures peuvent contenir des résidus de produit. Éviter la dispersion des matériaux déversés ainsi que le ruissellement et le contact avec le sol, les cours d'eau, les drains et les égouts

Communiquer avec les autorités environnementales locales afin de connaître les méthodes d'élimination ou de recyclage approuvées pour votre juridiction.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementation	Numéro ONU	Désignation officielle de transport	Classe(s) de danger relative(s) au transport	Groupe d'emballage
DOT É.-U	UN2259	triéthylènetétramine	8	II
OMI (transport maritime)	UN2259	triéthylènetétramine	8	II
IATA (transport aérien)	UN2259	triéthylènetétramine	8	II
TMD au Canada	UN2259	triéthylènetétramine	8	II

Dangers environnementaux Sans objet

Précautions spéciales Veuillez noter : Instructions d'emballage (Avion cargo) 855

Instructions d'emballage (Aéronefs passagers) 851

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement

Clasificación HMIS

Health 3

Inflammabilité 1

Risque physique 0

0 = non significatif, 1 = Léger,

2 = Modéré, 3 = Élevé

4 = Extrême, * = Chronique.

Canada

Liste intérieure des substances (LIS)/liste extérieure des substances (LES)

Tous les ingrédients sont inscrits sur la LIS/LES.

LCPE - Inventaire national des rejets de polluants (INRP)

Ne sont pas spécifiquement énumérés.

États-Unis

Toxic Substances Control Act (TSCA) Section 8(b)

Tous les ingrédients figurent sur l'inventaire de la TSCA.

Autres listes réglementaires des É-U

Fédéral É-U

Classification HCS

Substance dangereuse

CERCLA :

Ce matériau ne contient aucun composant avec un CERCLA RQ.

SARA Title III - Section 302 :

Ce matériau ne contient aucun composant avec une section 302 EHS TPQ

Identificateur du produit : Durcisseur de Sulfurglas - Ver. 5

FDS No. : 040

Date de préparation : le 22 septembre, 2015

Date de la plus récente version révisée : le 30 juin, 2023

Page 10 de 12

SARA 304: Notification de libération d'urgence
Ce matériel ne contient aucun composant avec une section 304 EHS RQ.

SARA Title III - Section 311/312 :
Danger pour la santé aiguë Risque chronique pour la santé.

SARA Title III - Section 313 :
Ce matériau ne contient aucun composant chimique avec des numéros CAS connus qui dépassent les niveaux de déclaration seuil (De Minimis) établis par SARA Titre III, Section 313.

State Regulations
California Proposition 65 : Au meilleur de notre connaissance, ce produit ne contient pas de produits chimiques à des niveaux qui nécessitent un signalement en vertu de cette loi.

Pennsylvania Right To Know :
Liste de produits chimiques: Substance dangereuse. (mélange triéthylènetétramine). (mélange tétraéthylènepentamine). (aminoéthyléthanolamine)

Réglementation personnalisée 1

CH INV : OUI. La formulation contient des substances inscrites à l'inventaire suisse
TSCA : OUI. Toutes les substances chimiques contenues dans ce produit sont répertoriées sur le Inventaire TSCA ou en conformité avec une exemption d'inventaire TSCA.
ADSL : OUI. Tous les composants de ce produit figurent sur la LIS canadienne.
AICS : OUI. Inventaire ou conforme à l'inventaire
NZIoC : OUI. Inventaire ou conforme à l'inventaire
ENCS : OUI. Inventaire ou conforme à l'inventaire
ISHL : OUI. Inventaire ou conforme à l'inventaire
KECI : OUI. Inventaire ou conforme à l'inventaire
PICCS : OUI. Inventaire ou conforme à l'inventaire
IECSC : OUI. Inventaire ou conforme à l'inventeur

CH INV Suisse. Nouvelles substances notifiées et préparations déclarées
TSCA États-Unis TSCA Inventaire
LIS Liste intérieure des substances (LIS) du Canada
AICS Inventaire australien des substances chimiques (AICS)
NZIoC Nouvelle-Zélande. Inventaire des substances chimiques
ENCS Japon. ENCS - Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles
ISHL Japon. ISHL - Inventaire des substances chimiques
KECI Corée. Inventaire coréen des produits chimiques existants (KECI)
PICCS Inventaire philippin des produits et substances chimiques (PICCS)
IECSC Chine. Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC)

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Cote de danger NFPA **Santé - 3** **Inflammabilité - 1** **Instabilité - 0**

Selon : mélange triéthylènetétramine

FDS préparée par B.E.R.

Numéro de téléphone (315) 782-3000

Date de préparation le 22 septembre, 2015

Date de la plus récente version révisée le 30 juin, 2023

Indicateurs de Révision 5

Identificateur du produit : Durcisseur de Sulfurglas - Ver. 5

FDS No. : 040

Date de préparation : le 22 septembre, 2015

Date de la plus récente version révisée : le 30 juin, 2023

Page 11 de 12

révision	Mise à jour: . Contrôles toxicologiques, écologiques et d'exposition/informations sur la protection individuelle C.A.S.# ARTICLE 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES Autres documents connexes; Autres informations; examiné et approuvé
Signification des abréviations	ACGIH® = American Conference of Governmental Industrial Hygienists AIHA® = AIHA® Guideline Foundation CIRC = Centre International de Recherche sur le Cancer NFPA = National Fire Protection Association OSHA = Occupational Safety and Health Administration des États-Unis NTP = National Toxicology Program NIOSH = National Institute for Occupational Safety and Health
Références	Base de données CHEMINFO. Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST). Base de données NIOSH Pocket Guide. National Institute for Occupational Safety and Health. Accessible via le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST). Base de données Registry of Toxic Effects of Chemical Substances (RTECS®) database. Dassault Systèmes/BIOVIA ("BIOVIA"). Accessible via le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST).
Avis	REMARQUE: Les informations contenues dans ce document sont, à notre connaissance, précises et fiables. Toutefois, aucune garantie n'est exprimée ou implicite quant à l'exactitude de ces informations, ni les résultats à obtenir lors de leur utilisation.

Identificateur du produit : Durcisseur de Sulfurglas - Ver. 5
Date de préparation : le 22 septembre, 2015
Date de la plus récente version révisée : le 30 juin, 2023

FDS No. : 040

Page 12 de 12